



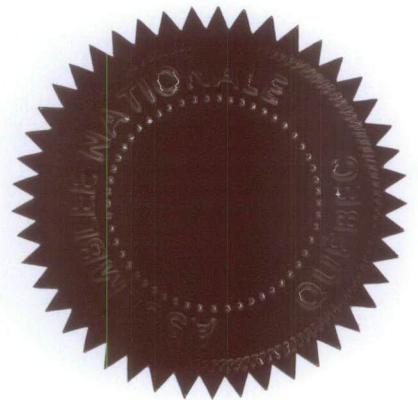
TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance du 17 mai 2006

Examen des orientations, des activités et de la gestion
de la Commission de la santé et de la sécurité du travail



100

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance du mercredi 17 mai 2006

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. (Décision de la Commission, le 21 mars 2006)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

M. Blackburn (Roberval)

M. Descoteaux (Groulx)

Mme Doyer (Matapédia)

M. Dufour (René-Lévesque)

Mme Hamel (La Peltrie)

M. Mercier (Charlesbourg)

M. Morin (Montmagny-L'Islet)

M. Rioux (Iberville)

Témoins (par ordre d'intervention):

De la Commission de la santé et de la sécurité du travail :

M. Gérard Bibeau, président du conseil d'administration et chef de la direction

Mme Guylaine Rioux, vice-présidente aux relations avec les partenaires et à l'expertise-conseil

La Commission se réunit à 9 h 41 sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

PRÉSENTATION DE LA CSST

M. Bibeau fait une présentation.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Descoteaux (Groulx) et M. Dufour (René-Lévesque) font des remarques préliminaires.

AUDITION

Commission de la santé et de la sécurité du travail

À 10 h 08, la Commission entend la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 31, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,


Lise St-Hilaire

LS/ml

Le vice-président de la Commission,


Claude Bachand

Québec, le 18 mai 2006

ANNEXE I

Ordre du jour



Commission de l'économie et du travail

Examen des orientations, des activités et de la gestion
de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

ORDRE DU JOUR

Le mercredi 17 mai 2006

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

09 h 30 COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Représentée par : M. Gérard Bibeau, président du conseil d'administration et
chef de la direction
M. Réal Bisson, vice-président aux opérations
M. Roland Longchamps, vice-président aux finances
Mme Guylaine Rioux, vice-présidente aux relations avec les
partenaires et à l'expertise-conseil
M. Richard Verreault, vice-président à l'administration

12 h 30 AJOURNEMENT

2006-05-17

ANNEXE II

Extrait du procès-verbal de la séance de travail du 21 mars 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

**Extrait du procès-verbal de la séance de travail
du mardi 21 mars 2006**

Objet : Organisation des travaux de la Commission

6. Choix d'un ou de plusieurs organismes pour un mandat de surveillance

M. le président fait la lecture de la liste des organismes soumis au pouvoir de surveillance de la Commission en vertu de l'article 294 du règlement.

MM. Morin et Dufour proposent conjointement que la Commission convoque la Commission de la santé et de la sécurité du travail en vertu de l'article 294 du règlement.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres.

Mme Doyer propose que la Commission convoque la Commission des lésions professionnelles en vertu de l'article 294 du règlement.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres.

Extrait certifié conforme

La secrétaire de la Commission,

Lise St-Hilaire

Québec, le 23 mars 2006

ANNEXE III

Procès-verbal de la séance de travail du 16 mai 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE –DEUXIÈME SESSION

Commission de l'économie et du travail

PROCÈS-VERBAL

Séance de travail du 16 mai 2006

Organisation des travaux relatifs à l'examen des orientations,
des activités et de la gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'économie et du travail

Séance de travail du mardi 16 mai 2006

Objet : Organisation des travaux relatifs à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission

M. Descoteaux (Groulx)

Mme Doyer (Matapédia)

M. Dufour (René-Lévesque)

Mme Hamel (La Peltrie)

Autre participant :

M. Simon Blouin, Service des études documentaires

La Commission se réunit à 13 h 04 sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska), vice-président de la Commission.

1. Ouverture de la séance et rappel de son objet

M. le président déclare la séance ouverte et rappelle l'objet de cette séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I). À la demande de M. Descoteaux (Groulx), il est décidé d'ajouter le point suivant à Varia : Invitation à Mme Katherine Lippel relativement au Bureau d'évaluation médicale.

L'ordre du jour est adopté.

3. Présentation de M. Simon Blouin

M. Simon Blouin, du Service des études documentaires, présente aux membres les documents de soutien qu'il a préparés en vue de l'audition de la Commission de la santé et de la sécurité du travail en surveillance d'organisme.

4. Organisation de l'audition de la CSST

Il est convenu que la séance se déroulera de la façon qui suit :

- présentation des représentants de la CSST (20 minutes) ;
- remarques préliminaires des membres de la Commission qui désirent en faire ;
- échanges entre les membres de la Commission et les représentants de l'organisme par blocs de 20 minutes, questions et réponses.

5. Varia - Invitation à Mme Katherine Lippel

Mme Katherine Lippel, chercheuse spécialisée sur des questions relatives à la santé et la sécurité du travail, avait été invitée à venir témoigner devant la Commission dans le cadre de son mandat d'initiative sur le Bureau d'évaluation médicale. Elle avait alors décliné l'invitation, étant à l'extérieur du pays à la date prévue pour l'audition. Les membres de la Commission désirant toujours entendre Mme Lippel, il est convenu que la secrétaire entrera en contact avec Mme Lippel afin de connaître son intérêt ainsi que ses disponibilités.

À 13 h 54, l'ordre du jour étant épuisé, la Commission ajourne ses travaux.


La secrétaire de la Commission,


Lise St-Hilaire

LS/ml

Québec, le 17 mai 2006

Le vice-président de la Commission,


Claude Bachand

ANNEXE I

Ordre du jour

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SÉANCE DE TRAVAIL

Séance du 16 mai 2006

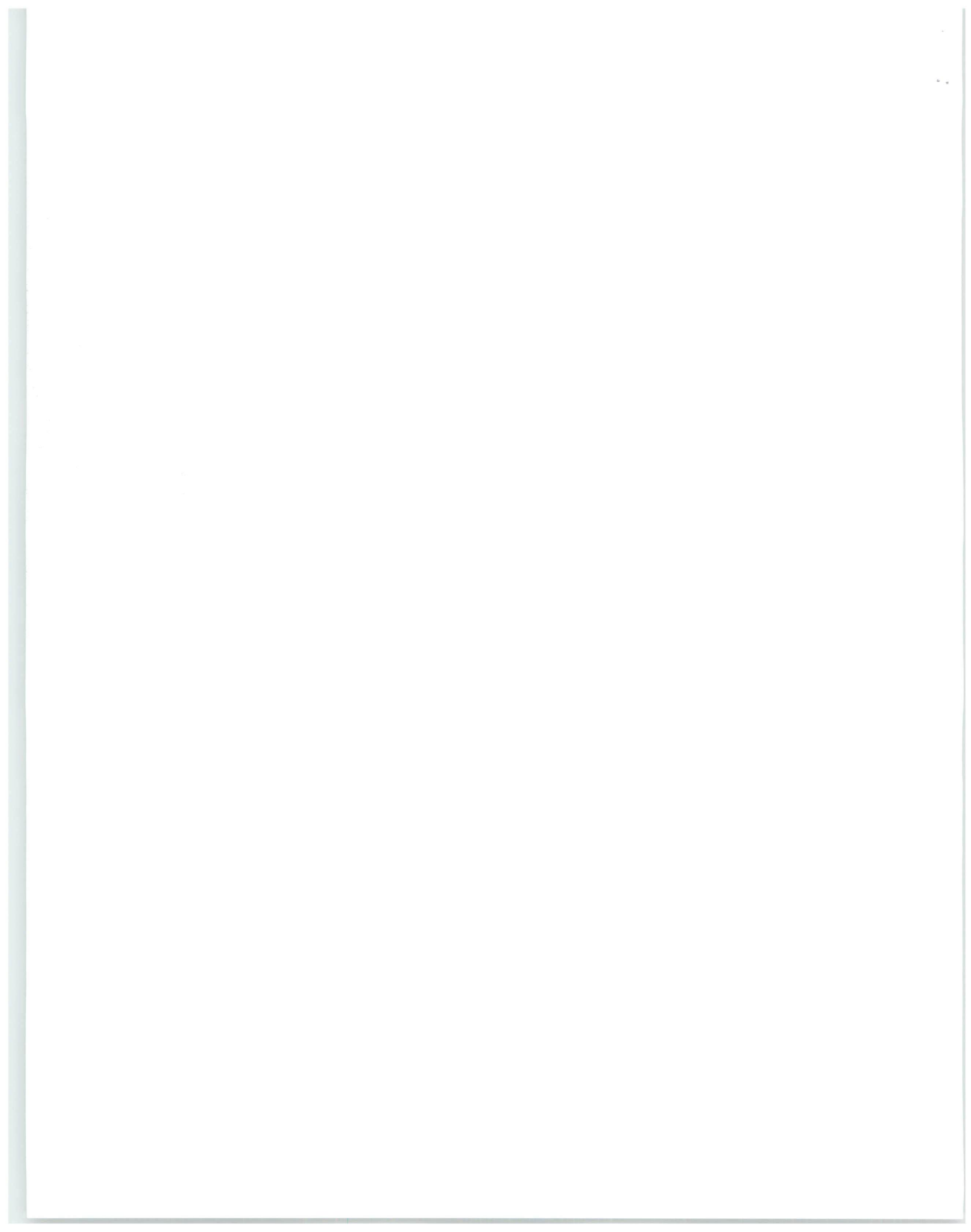
Organisation des travaux de la Commission

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation de M. Simon Blouin
4. Organisation de la séance du 17 mai
5. Varia

ANNEXE IV

Extrait du procès-verbal de la séance de travail du 2 novembre 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

**Extrait du procès-verbal de la séance de travail
du mardi 2 novembre 2006**

Objet : Déterminer les suites à donner aux consultations sur le Bureau d'évaluation médicale

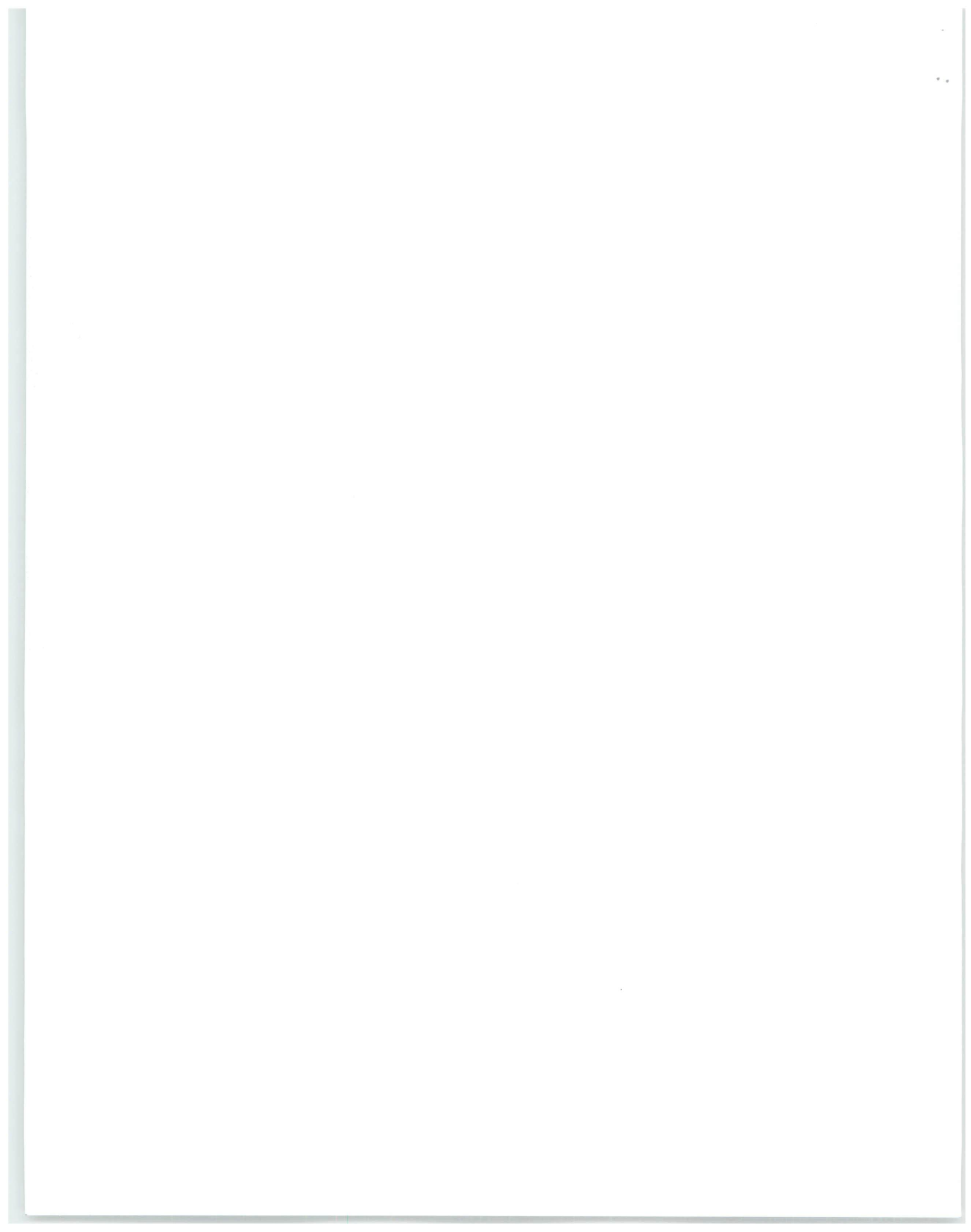
4. CLP, CSST et BEM – Suites à donner aux différents mandats relatifs aux accidentés du travail

Depuis octobre 2005, la Commission a entendu la CLP et la CSST en surveillance d'organisme en vertu de l'article 295 du Règlement. Elle a également rempli un mandat statutaire en étudiant le Rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale et elle a poursuivi ce mandat en tenant des consultations particulières sur le Bureau d'évaluation médicale.

Après discussion sur les suites à donner à ces trois différents mandats qui feront l'objet de rapports distincts, les membres décident de procéder de la façon suivante :

- un rapport contenant des recommandations en vertu de l'article 176 amenant un débat de deux heures à l'Assemblée, il est convenu de limiter les recommandations à un seul rapport;
- le Bureau d'évaluation médicale ayant été le pivot de toutes ces auditions touchant les accidentés du travail, c'est le rapport sur cet organisme qui inclura les recommandations de la Commission;
- cependant, les recommandations annexées au rapport du Bureau d'évaluation médicale toucheront également, lorsque nécessaire, la CSST et la CLP;
- les recommandations seront, au besoin, précédées d'une analyse des faits ayant mené à leur adoption.

Les membres de la Commission procèdent à un tour de table sur le sujet. Les points les plus souvent invoqués sont les suivants : le rôle du médecin traitant de l'accidenté, celui des mutuelles, les délais pour la contestation, le ou les points du processus où une intervention serait efficace, le respect des accidentés évalués par un spécialiste du BEM, la mission mi-scientifique mi-judiciaire du BEM selon la loi.



La discussion terminée, il est convenu que :

- un comité sera formé comprenant deux membres de la Commission, M. Descoteaux (Groulx) et M. Dufour (René-Lévesque), ainsi qu'une chercheuse du Service de la recherche et de la référence;
- ce comité se réunira au cours de la semaine du 6 novembre afin d'élaborer des recommandations découlant de la précédente discussion;
- la CET se réunira à nouveau en séance de travail le jeudi 16 novembre 2006, de 8 heures à 9 h 30, afin de prendre connaissance des travaux du comité et des recommandations proposées.

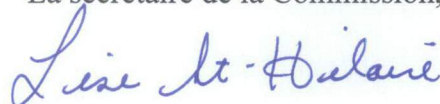
M. le président dépose les réponses aux questions laissées en suspens lors de l'audition de la CSST le 17 mai 2006, documents cotés CET-85 à CET-90 :

CSST. <i>Liste des firmes ayant procédé aux sondages téléphoniques auprès des travailleurs indemnisés pour le compte de la CSST de 2001 à 2005.</i> Juin 2006. 2 f. Déposé le 2 novembre 2006.	CET-85
CSST. <i>Exemples de demandes au Bureau d'évaluation médicale (BEM) par la CSST.</i> Juin 2006. 2 f. Déposé le 2 novembre 2006.	CET-86
CSST. <i>Nombre et montants des constats d'infraction signifiés par la CSST, par région et par secteur d'activité économique, de 2000 à 2005.</i> Juin 2006. 5 f. Déposé le 2 novembre 2006.	CET-87
CSST. <i>Informations concernant les coûts non imputés aux dossiers des employeurs.</i> Mai 2006. 6 pages. Déposé le 2 novembre 2006.	CET-88
CSST. <i>Dépenses de la CSST pour les programmes de prévention, 2003 à 2006 – Réconciliation des chiffres des états financiers et du budget approuvé par la Commission.</i> Mai 2006. 2 f. Déposé le 2 novembre 2006.	CET-89
CSST. <i>Analyse descriptive des décès 2005.</i> Mai 2006. 14 pages. Déposé le 2 novembre 2006.	CET-90

Extrait certifié conforme

Québec, le 6 novembre 2006

La secrétaire de la Commission,



Lise St-Hilaire

